

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
9010.30.00	- Écrans pour projections	A	En fr.	En fr.
9010.90	- Parties et accessoires			
9010.90.10	--- Des marchandises des n ^{os} tarifaires 9010.10.00, 9010.20.10 ou 9010.20.91	D	En fr.	En fr.
9010.90.20	--- Des marchandises des n ^{os} tarifaires 9010.20.99 ou 9010.30.00	A	2.5 %	2.5 %
90.11	Microscopes optiques, y compris les microscopes pour la microphotographie, la microcinématographie ou la microprojection.			
9011.10.00	- Microscopes stéréoscopiques	D	En fr.	En fr.
9011.20.00	- Autres microscopes, pour la microphotographie, la microcinématographie ou la microprojection	D	En fr.	En fr.
9011.80.00	- Autres microscopes	D	En fr.	En fr.
9011.90.00	- Parties et accessoires	D	En fr.	En fr.
90.12	Microscopes autres qu'optiques et diffractographes.			
9012.10.00	- Microscopes autres qu'optiques et diffractographes	D	En fr.	En fr.
9012.90.00	- Parties et accessoires	D	En fr.	En fr.
90.13	Dispositifs à cristaux liquides ne constituant pas des articles repris plus spécifiquement ailleurs; lasers, autres que les diodes laser; autres appareils et instruments d'optique, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.			
9013.10.00	- Lunettes de visée pour armes; périscopes; lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent Chapitre ou de la Section XVI	A	2.5 %	3.7 %
9013.20.00	- Lasers, autres que les diodes laser	A	6.5 %	6.5 %
9013.80	- Autres dispositifs, appareils et instruments			
9013.80.10	--- Diapositifs à cristaux liquides; stéréoscopes	D	En fr.	En fr.
	--- Miroirs travaillés optiquement et montés non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre :			
9013.80.21	---- Pour véhicules automobiles	A	6 %	6 %
9013.80.29	---- Autres	A	7.5 %	7.5 %
9013.80.90	--- Autres	A	2.5 %	3.7 %
9013.90	- Parties et accessoires			
9013.90.10	--- Des marchandises du n ^o tarifaire 9013.10.00	A	2.5 %	3.7 %